



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones

SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique: le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

**« ECRIRE DANS LA LANGUE DE L'AUTRE ? »
QUELQUES REFLEXIONS SUR LA LITTERATURE
FRANCOPHONE DU MAGHREB**

Foued LAROUSSE

UMR CNRS 6065 DYALANG – Université de Rouen

« Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Pourquoi écris-tu ? Pourquoi dans cette langue et pas dans l'Autre.

Quelle langue ? Ils ne savent pas que tu écris dans TA langue. Celle-là ou autre, c'est toujours ta patrie. Tu es la langue que tu utilises. Mais tu n'es point son esclave. Tu n'es point son objet, ni sa fin. Tu n'es point un bourreau quand tu empruntes la hache de celui-ci pour couper du bois ! La langue n'appartient à personne. Elle n'a pas de frontières. La langue appartient à celui qui s'en sert. »

Abdelhak Serhane, 1987 : 21.

Avertissement

On a coutume de présenter le Maghreb (au moins en ce qui concerne l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) comme une entité homogène au sein du monde arabe, or il s'agit en réalité de trois pays différents tant sur le plan socio-politique que sur le plan linguistique. Et la littérature de chaque pays, tributaire, elle aussi, de l'actualité culturelle et politique, ne peut pas échapper à cette règle.

« C'est pourquoi l'Histoire coloniale différente des trois pays du Maghreb a produit trois littératures différentes, et cependant inséparables pour l'historien de la littérature, alors que leur dialogue avec leurs lecteurs nationaux n'est plus le même d'un pays à l'autre. » (Charles Bonn, 1985 : 8).

Mes propos ont ici plutôt une tendance généraliste : je parle de la littérature maghrébine de langue française au singulier. Cependant, il n'est pas question de passer cette réalité sous silence, même si la question qui m'interpelle ici, à savoir écrire dans la langue de l'Autre, s'applique aux trois littératures en question.

Littérature maghrébine de langue française ou littérature francophone ?

« *La littérature maghrébine de langue française est en grande partie cette danse de désir mortel devant un miroir fabriqué par l'Occident. Miroir qu'on ne cesse de briser et de reconstituer, pour mieux souligner le simulacre d'un projet de meurtre qui se retourne le plus souvent en quête d'amour et revendication d'une reconnaissance éperdue, et toujours contrite.* » (Op. cit. : 5).

Si l'on conçoit la littérature comme une expression de l'esprit humain, une expression qui cherche à dire le monde et les hommes, l'être individuel et collectif, où qu'il soit, quelle que soit sa langue, ajouter des adjectifs à cette littérature : « francophone », « maghrébine », c'est certes adopter une démarche réductrice. Mais comment donc échapper à des clivages ou à des catégorisations pratiques pour la spécialisation ?

Sans vouloir répondre à une question largement débattue par les spécialistes – qu'est-ce que la littérature maghrébine de langue française ? – je ne retiens ici cette expression que pour sa commodité. « Littérature maghrébine de langue française », « littérature maghrébine d'expression française », « littérature francophone du Maghreb » sont des expressions non exemptes d'ambiguïté et qui montrent, de façon générale, les difficultés que pose la définition de cet objet. Mon texte n'ayant pas pour objectif de redéfinir cette littérature, je me contente de reprendre la définition de Jacques Noiray (1996 : 11) qui, me semble-t-il, s'applique bien à cet objet plus que protéiforme :

« *Il n'y aura donc pas d'autre littérature maghrébine de langue française que celle qui, écrite directement en français, développe des thèmes spécifiquement maghrébins. Qu'elle le fasse parfois dans l'exil n'enlève rien à sa légitimité ni à son authenticité. Il suffit qu'elle conserve le même point de vue, qu'elle nous parle toujours de l'intérieur, des grandes interrogations, des grandes obsessions, des grandes lignes de force qui constituent le fondement problématique de la personnalité collective maghrébine.* »

Au-delà donc des épithètes réductrices, on remarque que cette littérature réunit deux univers correspondant à « Maghreb » et « français », deux univers qui se rencontrent, se confrontent et s'enrichissent. Dans cette production littéraire, le français n'est pas un strict instrument ; il est un contenu identitaire, un vécu social, une appropriation, une histoire d'amour, pour employer l'expression de Khatibi, qui tente de la raconter par le biais de son concept de la *bi-langue*. Il en est de même pour son lieu d'origine et d'expression, le Maghreb, celui-ci est plus que jamais pluriel, fait d'apports multiples et ouvert.

Affirmer cela pourrait signifier, pour certains, enfoncer une porte ouverte, puisque, dit-on, cela relève de l'évidence historique. Le rappeler, ici, c'est insister de façon délibérée sur une donnée constante même si elle est occultée, à savoir que la diversité linguistique du Maghreb est rarement perçue en tant que telle, et sans doute moins souvent encore comme une richesse. Lorsque l'on veut rendre compte de la situation sociolinguistique maghrébine, on ne met l'accent que sur certains apports précis – arabo-islamiques, dans la plupart des cas. Or depuis l'époque phénicienne, le Maghreb a été un lieu de rencontre de civilisations multiples : différents peuples s'y sont succédé, chacun ayant apporté son idiome et sa culture même si, pour des raisons diverses, de nombreuses langues ne sont plus parlées, aujourd'hui, sur ce territoire. Et ce sont ces apports multiples qui constituent l'originalité, et, partant, la diversité du Maghreb.

Sans doute serait-il plus intéressant encore non pas de rappeler le caractère plurilingue du Maghreb mais de montrer pour quelles raisons discours officiels et doctrines nationalistes ont tenté d'ignorer, pour ne pas dire dénigrer, ce plurilinguisme, en particulier sa dimension occidentale. Toutefois, en raison des différences qui existent entre les trois pays concernés, on ne peut généraliser de tels propos. D'un pays à l'autre les nuances peuvent être importantes.

Cela étant dit, je veux m'arrêter un instant sur ce que certains appellent « le fait francophone », lorsqu'il s'agit de parler de la littérature maghrébine de langue française. Il faut utiliser le fait francophone avec beaucoup de prudence, tant il a été marqué au Maghreb par des malentendus. Pourquoi l'écrivain maghrébin écrit-il en français ? On ne saurait élucider cette question qui revient au galop dès qu'on la croit résolue. Pourquoi ne le ferait-il pas si c'est dans cette langue qu'il se trouve le plus à l'aise ou le plus inventif ? Ce qui est sûr, c'est que tous les écrivains maghrébins de langue française ne vivent pas l'écriture dans cette langue comme un « exil », pour reprendre l'expression de l'écrivain algérien Malek Haddad (1961), ou une aliénation.

Attention ! Le fait francophone peut se dresser entre l'écrivain et son œuvre, s'il ne sert à certain discours que pour une dimension du texte, fût-elle aussi importante que la question de la langue. Car le risque est grand que l'écrivain devienne aphone. Ne faudrait-il pas, en revanche, être à l'écoute de toutes ces voix qui cherchent malgré les difficultés à rompre le silence, fût-ce par le biais d'une langue que certains considèrent à tort ou à raison comme la langue de l'Autre.

Un débat trop souvent centré sur la question de la langue

« Les controverses et polémiques continuent à régner sur la littérature maghrébine de langue française et à empêcher toute analyse heureuse. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'une des principales causes de ce débat passionné reste : la question de la langue d'écriture. Autrement, écrire dans la langue de l'Autre, écrire en langue française. L'écrivain maghrébin, à cause de la langue d'écriture, se trouve dans une situation inconfortable, créant un malaise chez lui qui peut atteindre le silence. »
(Tahar Bekri, 1994 : 76).

Le cas de l'écrivain algérien Malek Haddad (1927-1978) illustre bien ce malaise ; ce dernier a vécu son écriture en français comme un drame. Il était incapable d'écrire en arabe, ce qui l'a conduit dès l'indépendance de l'Algérie à cesser d'écrire.

Depuis les années soixante, la polémique autour de la question de la langue laisse les œuvres littéraires maghrébines dans la solitude et sacrifie ce qu'elles disent. « Le drame du langage », selon l'expression d'Aragon à propos de cette littérature, continue d'une manière anachronique à polariser le débat sur la question de la langue, réduisant ainsi les dimensions profondes de nombreuses œuvres produites chaque année par de nouveaux écrivains. Cela montre que ces œuvres ont dépassé la simple question de la langue pour s'atteler à tous les thèmes. Et il serait temps d'approcher cette littérature comme toute autre littérature digne de critique et d'analyse à la hauteur des thématiques qu'elle aborde.

La littérature francophone du Maghreb est une gestation permanente, un refus constant du cloisonnement linguistique ou thématique dans lequel on veut l'enfermer. Il n'est pas faux de constater la lassitude des écrivains maghrébins de langue française qui se voient continuellement interpellés presque exclusivement à propos de la question de la langue. Comme pour ignorer ce que leurs œuvres sont capables de dire ou d'exprimer.

Il serait anachronique de rappeler 40 ans après la célèbre phrase de Malek Haddad : « la langue française est mon exil ». Pour Mohamed Dib, « on a parfois besoin de la langue de l'autre pour se découvrir soi-même ».

Pour Tahar Bekri (*op. cit.* : 236), « il ne faut pas dès lors limiter la langue à un support. Si une voix court tant de pérégrination, c'est celle attend au bout du voyage une écoute. C'est cette écoute qui me paraît urgente car, au-delà du support linguistique, cet invité voudrait dire à son hôte que toutes les langues se valent et que toute langue perdue est une part de l'Homme qui s'en va. »

La question linguistique semble donc créer un obstacle majeur qui se dresse à tort ou à raison en face des vrais problèmes d'ordre théorique et pratique qui se posent à toute analyse de la littérature francophone du Maghreb. La question de la langue complique donc le débat – pour ne pas dire réduit la problématique de ces œuvres littéraires à un support linguistique – et rend difficile, dans un contexte maghrébin où le débat intellectuel est largement investi idéologiquement, toute réflexion sereine sur la production littéraire, en général et sur la littérature maghrébine, en particulier.

Or un regard porté sur l'état de la littérature maghrébine de langue française aujourd'hui montre que ceux qui veulent réduire son objet à une question de support linguistique se trompent. On assiste de plus en plus à des productions nouvelles qui viennent enrichir le domaine de la littérature de langue française. Ces œuvres ont connu un succès tel que même la critique de langue arabe, qui a longtemps voulu ignorer cette littérature, reconnaît son indépendance et lui consacre une place dans le paysage littéraire maghrébin.

Le français, langue de l'Autre ?

Quiconque observe les critiques sur la littérature maghrébine de langue française, qu'il soit un chercheur natif du français ou non, constate qu'il y a pratiquement un consensus sur le fait de considérer le français comme une langue de l'Autre. Il est important, me semble-t-il, pour l'analyse sociolinguistique – après tout il s'agit ici de l'avis du sociolinguiste et non de celui du littéraire – de s'interroger sur l'identité de cet Autre et par conséquent de montrer que ce constat n'est pas évident pour tout le monde.

Pour nous donner une idée sur le type de discours que les critiques littéraires portent sur la littérature maghrébine de langue française, je prends trois témoignages qui ne sont nullement exhaustifs :

a) « *La littérature maghrébine de langue française est à la fois refusée par son public naturel, parce que se servant d'une langue qui est celle de l'Autre, et valorisée, peut-être grâce au regard de l'Autre justement.* » (Charles Bonn, 1985 : 7).

b) « *Ecrire dans la langue de l'Autre et faire sienne cette même langue est, certes, une situation inconfortable pour un écrivain quand la langue de son pays est une langue aussi prestigieuse et riche que l'arabe, mais la littérature a cela de profond qu'elle nous donne à découvrir nos semblables, nos frères, bien que la langue qui la porte soit un pays qu'elle habite* » (Tahar Bekri 1994 : 235).

c) « *Disons le tout net : la littérature maghrébine de langue française n'est pas une affaire d'Européens. Elle exige un point de vue interne, intime, que seule peut apporter l'appartenance, de naissance et par héritage de sang et de culture, à une communauté spécifique. Grâce à elle, le Maghreb nous parle enfin de l'intérieur, il se dévoile, il se révèle, avec une franchise, une liberté, une impudeur même que l'usage d'une langue autre souvent favorise, ses souffrances, ses rêves, ses fantasmes, ses secrets.* » (Jacques Noiray, 1996 : 9).

Peut-être avant de poursuivre le commentaire de ces fragments de texte, dois-je signaler la petite nuance qui existe entre les deux premiers fragments, d'une part, et le troisième, d'autre part. Autrement dit, Bonn et Bekri parlent de la langue de l'Autre alors que Noiray parle d'une langue *autre*, ce qui, bien entendu, n'est pas tout à fait la même chose.

Qui est donc cet Autre ? Ne peut-on pas aussi considérer le français comme la langue du Même pour les écrivains maghrébins qui produisent dans cette langue ?

J'essaie d'abord de répondre au second volet de la question et au premier par la suite.

Jacques Noiray (*op. cit.* : 116) fait remarquer que, pour les écrivains maghrébins de langue française, la question de la langue est « un problème d'identité » :

« *La question de la langue est donc pour les écrivains francophones (spécialement au Maghreb où l'histoire a laissé des traces douloureuses, et où la civilisation autochtone est plus riche et mieux enracinée qu'ailleurs) une question véritablement vitale, qui engage tout l'être : un problème d'identité.* ».

Tout en souscrivant à cette remarque, je constate qu'elle peut s'appliquer à toute production littéraire dès lors que la thématique centrale devient la quête de l'identité. Je veux dire que l'identité est une question vitale aussi pour la littérature africaine, asiatique, québécoise, etc.

Cependant si on veut dire que toute production littéraire est à inscrire dans la dialectique du Même et de l'Autre, la conception de l'identité n'échappe pas à cette règle, puisqu'elle n'est envisageable que par rapport à l'altérité.

J'ai eu l'occasion, dans des textes précédents, de préciser mon point de vue sur la notion d'identité, je rappelle brièvement quelques données, à mes yeux incontournables, et renvoie à ma bibliographie.

Je crois que la plupart des chercheurs s'accordent aujourd'hui pour dire que l'identité est un processus, non un état. Elle n'est pas donnée *ad vitam æternam* mais se construit et se modifie avec le temps. Le concept *d'identité* n'étant pas univoque, je trouve plus pertinent pour l'analyse de parler de *processus d'identification*, ce qui permet d'aborder l'identité dans une perspective dynamique et interactionnelle. Chaque individu adopte des réponses identitaires selon les situations d'interaction dans lesquelles il est impliqué.

Un individu peut manifester son désir d'appartenir à un groupe socio-culturel donné (il s'agit d'auto-identification) ou non (c'est l'auto-exclusion). Quand c'est le groupe qui procède à la catégorisation, il peut le faire par hétéro-identification ou hétéro-exclusion.

Les individus parlent en fonction de ce que les autres attendent d'eux. Ils se comportent en fonction de la façon dont les autres les perçoivent, voire en fonction de la façon dont ils attendent que les autres les perçoivent. Les processus identitaires sont avant tout des construits catégoriels interactionnellement situés. Et quelle que soit leur nature, ils sont continuellement soumis à des modèles de référence dominants.

Il y a toujours une partie de nous-mêmes dans l'Autre et une partie de l'Autre dans nous-mêmes. Partant, le français est-il la langue de l'Autre au Maghreb ? Oui si on veut référer à un processus historique bien situé dans le temps, à savoir son introduction au Maghreb par la colonisation. Toutefois sans être polémique, on remarque que le constat s'applique aussi à d'autres langues. L'arabe n'a-t-il pas été introduit au Maghreb par les conquérants arabes du VII^e siècle et par les « envahisseurs » hilaliens du XI^e siècle ? Les historiens arabes sont d'ailleurs très sévères vis-à-vis d'eux. Bien avant cela, le latin fut introduit en Gaule par les Romains. On pourrait multiplier les exemples montrant que la plupart des grandes langues du monde ont été introduites, à un moment ou à un autre, par des peuples conquérants, et ce quel que soit l'objectif : civilisationnel, colonial, religieux... Dans ce processus, il est vrai, que bien souvent les hommes ont eu recours au sabre.

Mais, dans ce débat, il s'agit d'une autre question sous-jacente : peut-on mesurer, facilement ou difficilement l'authenticité d'une langue ? A quel moment, dans un processus socio-historique donné, le linguiste peut-il décider qu'une langue est autochtone ou non ? Est-ce que c'est une question d'années, de siècles ? La réponse n'est pas du tout évidente. Ce que je sais cependant c'est que l'authenticité d'une langue est une question indécidable. Peut-être relève-t-elle des systèmes de représentations collectives au sein d'une communauté donnée, et, à ce titre, il appartient aux locuteurs d'une langue de se l'approprier ou non, puisque après tout, une langue appartient toujours à celui qui l'utilise.

Cet avis est aussi partagé par d'autres au Maghreb. Pour en donner une idée, je prends deux points de vue : celui de Kateb Yacine, le plus connu et le plus illustre des écrivains

maghrébins de langue française, et celui de Habib Bourguiba, homme politique et un des pères fondateurs de la francophonie.

Kateb Yacine a souvent considéré le français comme un « butin de guerre ». A la question : « Pour désaliéner l'Algérie, faut-il rejeter le français », il répondait ceci : « Non... L'identité n'est pas un rejet. Le français nous appartient. » (Kateb, 1994 : 97).

Il est clair que, pour Kateb, même si le français a été introduit par la colonisation, il nous appartient, à nous Maghrébins. Et c'est aussi en l'utilisant que nous pouvons exprimer nos désirs, nos identités, accomplir notre destin, pour employer une expression de Kateb.

« Ecrire en français, c'est presque sur un plan beaucoup plus élevé, arracher le fusil des mains d'un parachutiste ! ça la même valeur.

Pour un écrivain algérien, dépasser son complexe d'infériorité, dépasser le fait de vouloir imiter les classiques français, résoudre la contradiction nationaliste et écrire le français en tant qu'Algérien sans que cela pose aucun faux problème – au contraire –, c'est l'accomplissement de son destin ! C'est comme ça qu'on surmonte un conflit : tu m'as apporté ton monde ? Bon ! Maintenant, je le connais, et c'est à moi de te l'apprendre ! » (Op. cit. : 57).

Sans doute cette appropriation identitaire du français suggère-t-elle la nécessité de l'appartenance à un espace francophone qui ne soit pas subi mais revendiqué au sein duquel les Maghrébins entendent marquer leur spécificité. Et c'est là, je pense, le sens du propos de Kateb : le français est aussi l'affaire des Maghrébins même s'il n'est pas, pour eux, une langue première.

Quant à Bourguiba, il avait une position très claire vis-à-vis du français, position que je tente d'explicitier brièvement dans les pages qui suivent.

Au lendemain de l'indépendance de la Tunisie (1956), il avait opté sans hésitation pour le maintien du français comme une langue privilégiée dans son pays.

« Mais, sur le plan de la langue, nous n'éprouvions, et n'éprouvons pas davantage aujourd'hui, de complexe. Nous avons maintenu notre choix d'adoption du français au temps de la colonisation. Nous n'avions pas raison de renoncer à notre bilinguisme après l'indépendance. Nous ne pouvions d'ailleurs nous permettre aucun gaspillage d'énergie, aucune perte de temps et, en fait, aucune fallacieuse illusion dans ce domaine de la langue. » (Discours tenu, en 1968, à l'Université de Montréal).

Pour Bourguiba, le français ne représentait pas le bien d'autrui que les Tunisiens se seraient approprié et dont ils auraient de quelque manière à rétribuer l'usage. Mieux, il le considérait comme un bien propre, comme une partie intégrante de la culture tunisienne présente, une culture que le français a largement informée et formée.

Ainsi si l'on conçoit l'identité maghrébine comme plurielle, c'est-à-dire faite d'apports multiples, ante et post arabes, le français au Maghreb peut, à mes yeux, être à la fois la langue du Même et de l'Autre. Sans doute ce discours peut-il paraître atypique pour certains. Mais cela est une autre question.

Après avoir discuté la notion de la langue de l'Autre, il s'agit maintenant de répondre à la première partie de la question : qui est cet Autre dont on parle ?

S'agit-il des Français, de la France, de l'ancien colonisateur ? Sous la plume du poète et universitaire Tahar Bekri (*op. cit.* : 23), qui, il faut le préciser, tient un discours très pertinent, réaliste et dépassionné, on peut dire que l'Autre est l'ancien colonisateur.

« Au-delà de l'indépendance survenue en 1956, [pour la Tunisie] le bilinguisme et la diglossie provoquent une réalité linguistique, non exempte de passions ou de heurts. Ecrire dans la langue de l'Autre, surtout quand ce dernier est le colonisateur, était devenu et reste dans une moindre mesure, une question obsédante du débat littéraire. Cela se fait aux dépens des œuvres elles-mêmes, leur lecture, leur critique. »

Dire que le français a été introduit au Maghreb par l'ancien colonisateur est un fait historique que personne ne conteste. Mais continuer à le concevoir comme une séquelle de la colonisation est tout à fait différent. Tahar Bekri n'est pas sur cette position mais il fait état, dans ce texte, des idées qui ont sous-tendu le débat sur la question linguistique au Maghreb.

Il est vrai que les débats qui ont eu pour objet la diglossie ou le bilinguisme ont rendu très compliquée toute approche sereine de la situation sociolinguistique maghrébine. Les questions relatives à la langue, à l'identité, à l'histoire... ont été très vite récupérées par le discours idéologique qui a eu souvent tendance à négativer les traits hétérogènes de cette réalité sociolinguistique. Il va de soi que, dans un contexte propice aux non-dits, aux guillemets et aux ratures de l'histoire, les équations suivantes sont vite posées :

L'Autre = le colonisateur \Rightarrow le français = la langue du colonisateur.

Et c'est par rapport à ces mêmes équations que certains continuent penser la situation du français au Maghreb.

Le débat sur la littérature maghrébine de langue française n'échappe pas, lui non plus, à l'emprise de ces équations. Est-il possible enfin de faire sortir le débat de la stricte logique de la décolonisation? Peut-on le dépassionner? Rien n'est moins facile dans un contexte maghrébin plus que jamais dominé par une lecture idéologique des événements historiques. Une chose est sûre cependant : cela ne peut se faire, pour les Maghrébins, en se recroquevillant sur eux-mêmes mais en allant à la rencontre de l'Autre. Aussi cela exige-t-il de dépasser l'équation selon la laquelle le français au Maghreb = héritage subi de la colonisation.

On sait aussi que, pour Bourguiba, par exemple, le maintien du français a été un choix délibéré, réfléchi, dicté par une politique «réaliste», disait-il. On peut être pour ou contre ses prises de position, ce n'est pas là la question, mais on ne peut ignorer le fait que l'Histoire a fini par lui donner raison. On sait aujourd'hui que, si la Tunisie, en comparaison avec ses voisins proches, s'en sort plutôt bien, c'est parce que la politique de Bourguiba, dans de nombreux domaines, a fini par donner ses fruits.

Le français, langue de l'exil ?

On sait que le thème de l'exil occupe une place importante dans la littérature maghrébine de langue française. Ce n'est pas de cette forme d'exil que je veux parler, mais de ce qu'on pourrait appeler l'exil dans la langue. L'exil dont parlait Malek Haddad (1961).

Sans doute les analyses littéraires ont-elles assez exploité les deux phrases célèbres de Malek Haddad : « La langue française est mon exil » et « Je suis moins séparé de ma patrie par la Méditerranée que par la langue française » pour décrire ce qu'on a appelé « le drame de la langue », « le déchirement linguistique », voire « l'aliénation » des écrivains maghrébins de langue française. Mais il me semble qu'il faut bien situer les propos de Haddad dans leur contexte historique : la Guerre d'Algérie battait son plein, et le contexte était propice à de telles déclarations. La littérature maghrébine a beaucoup évolué depuis dans ses thématiques, ses approches et ses formes esthétiques. C'est une littérature qui ne veut pas qu'on l'enferme dans un cloisonnement thématique plus qu'appauvrissant.

Il existe donc des exils plus pénibles que celui que décrit Haddad. L'écrivain arabe, Abou Hayyan Tawhidi (930-1023), disait déjà dans son *Epître de l'Etranger* : « l'étranger est celui qui est étranger dans son propre pays ».

Malheureusement ce témoignage est encore valable dans la société maghrébine actuelle. Je n'entends pas par exil ici le fait, pour un écrivain, de quitter sa localité d'origine tout en restant dans son propre pays. Le véritable exil a lieu quand l'auteur est condamné au silence par toute sorte de censure politique. Quand un écrivain n'est pas libre de sa pensée et de sa

plume, il a le choix (peut-il faire autrement ?) entre se taire, se mettre au service du tyran (combien de dictateurs ont la vie longue grâce à la complicité de la plume !) ou s'exiler.

Le grand historien maghrébin Ibn Khaldoun décrivait au XIV^e siècle déjà l'inégalité des rapports si tendus entre « le sabre » et la « plume » dans le fonctionnement des sociétés maghrébines. C'est dire toutes les péripéties malheureuses que traverse la production littéraire dans les sociétés obscures du pouvoir.

« *Et c'est en empêchant la plume lumineuse que le sabre a transformé la majorité de nos pays en ruines où les traces du sang aveuglent nos utopies généreuses et nos idéaux animés de justice et de fraternité. Qui emprisonné, banni, qui contraint à l'exil, qui exilé dans son propre pays, la liste serait longue de tous les écrivains blessés ou morts sous le sabre, la volonté de l'Etat, monopole du dictateur aidant.* » (Bekri, *op. cit.* : 206).

Mais l'exil peut être aussi générateur de connivences, de croisements et d'enrichissements mutuels. Dans l'exil, il y a certes l'éloignement mais il y a aussi l'errance. Celle-ci mène vers l'autre, refuse les espaces clos et rejette les identités sclérosées.

Défendre l'identité plurielle du Maghreb, c'est reconnaître la diversité qui fait son originalité. Et cela n'est concevable qu'en étant tolérant et ouvert sur autrui. Comme toute production de l'esprit libre, l'œuvre littéraire est soumise à cette règle. Personne n'a le droit de limiter ou fixer les frontières de la création, fût-ce au nom du principe de l'authenticité de la langue dans laquelle il écrit. Il faut qu'on accepte enfin au Maghreb que les vérités puissent être différentes. Et c'est de cette façon qu'on aidera à lutter contre la menace qui pèse sur la liberté de création littéraire.

Que conclure ?

Incontestablement, c'est l'écrivain Mohamed Dib qui a le mieux développé une critique sans complaisance de la conception d'une identité condamnée à mourir parce qu'elle se rétrécit à force de se fermer à l'autre. Dans ses trois romans : *La Terrasse d'Orsol* (1985), *Le Sommeil d'Eve* (1989) et *Neige de marbre* (1990), il élargit le champ de la littérature maghrébine de langue française à de nouveaux espaces. Il traite, par exemple, de l'exil comme une possibilité de découvrir l'autre et partant soi-même.

Dans *Le Sommeil d'Eve*, il s'agit d'une histoire d'amour fou, passionnel d'une femme nordique (scandinave ?) pour un homme sudiste (algérien ? maghrébin ?). Dib nous livre ainsi sa vision des rapports Nord/Sud, thème cher à la littérature maghrébine de langue française. Dans ce roman, l'amour devient une quête de l'autre qui transcende les lieux et les temps.

Sans doute la beauté de ces œuvres ne réside-t-elle pas dans le fait qu'elles ne sont pas en face du changement mais au devant des événements. Enfin peut-être c'est là où réside leur force glottopolitique.

Bibliographie

- BEKRI T., 1994, *Littératures de Tunisie et du Maghreb*, Paris, L'Harmattan.
 BONN Ch., 1985, *Le roman algérien de langue française*, Paris, L'Harmattan.
 DIB M., 1985, *Les Terrasses d'Orsol*, Paris, Sindbad.
 DIB M., 1989, *Le Sommeil d'Eve*, Paris, Sindbad.
 DIB M., 1990, *Neige marbre*, Paris, Sindbad.
 HADDAD M., 1961, *Les Zéros tournent en rond*, Paris, Maspéro
 KATEB Y., 1994, *Le poète comme un boxeur* (Entretiens 1958-1989), Paris, Seuil.

- LAROUSSI F., 1993 (dir.), *Minoration linguistique au Maghreb*, Cahiers de Linguistique Sociale, n° 22, Université de Rouen.
- LAROUSSI F., 1996a (dir.), *Linguistique et anthropologie*, Cahiers de Linguistique Sociale, Université de Rouen.
- LAROUSSI F., 1996b, «Pour un Maghreb pluriel», dans *Linguistique et anthropologie*, Cahiers de Linguistique Sociale, pp. 7-12.
- LAROUSSI F., 1996c, «Langue, peuple et nation arabes : l'imaginaire linguistique du locuteur tunisien», dans *Travaux de Linguistique*, n° 7, Université d'Angers, pp. 85-90.
- LAROUSSI F., 1997a (dir.), *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publications de l'Université de Rouen.
- LAROUSSI F., 1997b, «Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire?», dans *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publications de l'Université de Rouen, pp. 21-31.
- LAROUSSI F., 1997c, «Jugements épilinguistiques sur la langue maternelle – Une stigmatisation en cache une autre», dans *Peuples Méditerranéens*, 79, Toulouse, pp. 141-152.
- LAROUSSI F., 1997d (dir.), *Langue et stigmatisation sociale au Maghreb*, Peuples Méditerranéens, 79, Toulouse.
- NOIRAY J., 1996, *Littératures francophones. 1. Le Maghreb*, Paris, Belin.
- SERHANE A., 1987 «L'artisan du rêve», dans *Visions du Maghreb*, Edisud, Aix-en-Provence, pp. 21-24.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli